



EXPOSITION
POLONIA
Des Polonais en France
du 2 mars au 28 août 2011

**Accompagnement pédagogique de l'exposition
temporaire : « Polonia, des Polonais en France »**

Synthèse historique détaillée : Histoire de la Pologne et de
l'immigration polonaise en France XIX^e – XX^e siècle.

I. XIX^e siècle et cause nationale : la France au cœur des luttes polonaises	2
A. L'aventure napoléonienne : l'émigration militaire vers la France	2
B. La « Grande émigration » des années 1830 : l'intelligentsia polonaise à Paris	2
1. Le flot des réfugiés ou l'immigration politique	3
2. Paris, lieu de combat de la polonité : l'activisme politique	3
3. Préserver la culture : organisation de la vie polonaise	4
II. Fragile renaissance: difficultés polonaises et immigration économique	5
A. La « Vieille émigration » de l'entre-deux-guerres	5
1. Misère polonaise et reconstruction française	5
2. La question de l'intégration : la spécificité polonaise	6
3. Reconstitution d'un milieu national polonais	7
III. L'après 1945 : de l'URSS à l'Union européenne	8
A. Les Polonais en France	8
1. Enracinement de l'immigration de l'entre-deux-guerres	8
2. Les milieux d'opposition à Paris	8
3. Nouvelles migrations économiques	9

Fondée au Xe siècle, la Pologne sort peu à peu de la fragmentation caractéristique de l'âge médiéval jusqu'à devenir, au XVI^e siècle, le plus grand et le plus puissant des Etats du Centre-est européen : le pays connaît alors son âge d'or. L'Union avec le très vaste Etat lituanien, réalisée à la fin

du X^{IV}e siècle, marque en effet le point de départ d'une période de vif essor économique, de centralisation et de bouillonnement culturel et intellectuel. Pourtant, trois Partages successifs entre la Russie, la Prusse et l'Autriche vont, en 1772, 1793 et 1795, rayer de la carte européenne une Pologne entrée en pleine déchéance, minée de l'intérieur par une noblesse toute-puissante et menacée de toutes parts, pour les 123 années à venir.

Si au X^{VI}e siècle commence à se dessiner une immigration d'élites polonaises en France, l'exil du roi déchu Stanisław Leszczyński (Stanislas Leszczyński), beau-père de Louis XV, à Lunéville – « le Versailles lorrain » – fonde une véritable tradition de refuge en France. Le pays jouit d'un grand prestige en Pologne : la Révolution, contemporaine et solidaire des derniers soubresauts de souveraineté polonaise, fait de la France la patrie des droits de l'Homme et de la lutte contre la tyrannie, alors même qu'elle réaffirme le magistère de la langue et de la pensée françaises sur l'élite polonaise.

I. XIXe siècle et cause nationale : la France au cœur des luttes polonaises

A. L'aventure napoléonienne : l'émigration militaire vers la France

Polonais spoliés de leur Etat et Français de l'après-1789 sont dans le même camp. C'est pourquoi sont créées, dès 1797, les Légions polonaises – trois en tout – au sein de l'armée française : servir la France, dans l'esprit de leurs fondateurs, revient à tracer la voie de la libération de leur pays. En quelques semaines, plus de six mille volontaires polonais affluent ainsi de toute l'Europe pour s'engager dans ce qui devient un véritable substitut d'armée nationale dirigée par le général Henryk Dąbrowski (Dombrowski). Mais les légions, utilisées par Napoléon pour servir ses desseins européens, n'atteindront jamais leur but. La désillusion est profonde. Toutefois, un second moment migratoire verra le jour à la faveur de la création du Duché de Varsovie dans la zone d'occupation prussienne (1807) : les engagements sont massifs parmi les fils des grandes familles polonaises. Mais le scénario se répète, et les espoirs sont enterrés avec la défaite napoléonienne face à l'Empire russe. Lors du Congrès de Vienne, en 1815, le duché de Varsovie est divisé entre les trois puissances copartageantes.

Les Cent jours voient l'empressement de ces soldats malheureux à reprendre les armes. L'amnistie décrétée par le tsar Alexandre I^{er} convainc cependant la majorité de reprendre le chemin de la Pologne. Ceux qui restent, par défaut ou par peur de ne pas bénéficier de la même bienveillance, deviennent vite suspects dans la France de la Restauration, où polonais rime avec bonapartiste. Intégrés dans un premier temps à la Légion de Hohenlohe, ancêtre de la Légion étrangère, ils se transforment rapidement en « soldats vagabonds » soumis à une étroite surveillance policière et vivant dans des conditions misérables.

B. La « Grande émigration » des années 1830 : l'intelligentsia polonaise à Paris

Dans la Pologne des Partages, un mouvement indépendantiste clandestin se développe, à partir d'organisations secrètes inspirées des *carbonari*¹, qui fomentent une série de soulèvements pour la liberté tout au long du XIXe siècle – le siècle des insurrections romantiques. La première révolte éclate en 1830 à Varsovie à la suite de la Révolution française de Juillet puis, en 1846, 1848 et 1863, le scénario se répète en divers lieux, où lutte pour la libération nationale et réformisme social se confondent. Les échecs successifs des nationalistes donnent lieu à une répression de plus en plus féroce.

¹ Société politique secrète formée en Italie au début XIX^e siècle qui a pour but la réalisation de l'unité italienne et la mise en place d'un gouvernement démocratique.

1. Le flot des réfugiés ou l'immigration politique

La révolution polonaise de 1830-1831 suscite la sympathie du peuple français qui se mobilise, à l'image du Comité que crée le général La Fayette pour collecter des fonds. De fait, les insurgés comptent sur l'aide de la France, où les événements trouvent un très fort écho, largement relayé par la presse. Le roi Louis-Philippe laisse pourtant la Russie mater la révolte ; la nouvelle de la chute de Varsovie déclenche quatre jours d'émeutes populaires à Paris contre le gouvernement.

La conviction selon laquelle toute action efficace est désormais impossible sur le sol polonais donne naissance à une émigration politique massive. Angleterre, Etats-Unis, Belgique, Suisse... : la diaspora est d'une telle importance qu'il n'existe presque aucun pays qui n'abrite de Polonais, que l'on retrouvera sur toutes les barricades d'Europe. Quelque six-cents Polonais de France participeront ainsi à la Commune de Paris ; le général Dombrowski contribuera même à la création du gouvernement provisoire. Car c'est bien la France, patrie auto-proclamée des Droits de l'Homme, qui accueille la majeure partie de ces réfugiés.

Une page très particulière des relations franco-polonaises s'ouvre alors, qui ne se tournera qu'à la fin du Second Empire. On assiste au retour en nombre, après dix ou vingt ans d'absence, d'anciens militaires au service de la France qui fuient les persécutions, ou s'exilent par solidarité ; tous n'arrivent pas de Varsovie, mais également de divers pays où la condamnation à l'exil par la France de la Terreur blanche les avait conduits. Pourtant, comme au début du siècle, ces hommes redeviennent vite des indésirables en raison des troubles qu'ils provoquent sur le territoire français, et c'est pourquoi une majorité choisit de prendre le chemin du retour, quelques mois seulement après leur arrivée, à la faveur de l'amnistie décrétée par le tsar. Ceux qui restent sont quant à eux, et bien malgré eux, intégrés à la Légion étrangère et envoyés en Algérie. Mais surtout, et c'est là la principale différence avec l'immigration liée aux Légions polonaises, un grand nombre de civils font le choix de l'exil, parmi lesquels s'illustrent penseurs, historiens, professeurs d'université, artistes peintres, musiciens... Ceux-là font de leur décision un acte politique, un fait de résistance.

Les réfugiés s'entassent à Dresde – si nombreux que certains seront expulsés – où sont généreusement distribués les passeports pour la France, ainsi qu'une somme d'argent destinée à leur permettre de poursuivre leur voyage. Sans doute peut-on parler, concernant la réponse des autorités, de deux poids deux mesures entre les simples soldats et les gradés, entre les nobles et les roturiers mais, quoi qu'il en soit, de nombreux efforts sont déployés pour aider les opposants. Les « vagabonds », restés en France après 1815, sauront souvent profiter du moment pour réclamer à l'Etat français le paiement d'une dette jamais acquittée. Au total, entre 5000 et 6000 individus passeront la frontière : c'est la *Wielka Emigracja* (« Grande Emigration »).

A leur arrivée, les Polonais sont le plus souvent privés de la liberté de circulation et, partant, retenus dans des dépôts. Nombre d'entre eux demeureront ensuite dans les villages et les villes qui les ont accueillis, tandis que d'autres préféreront se diriger vers des régions qu'ils connaissent déjà. C'est notamment le cas des officiers, qui se rendent volontairement à Châlons-sur-Marne. Quelques rares militaires vont jusqu'à Paris, où ils élisent domicile autour des Tuileries et rue Saint-Honoré. La ville est davantage la destination des intellectuels et des artistes. C'est ainsi que, dès 1830, la capitale française devient aussi celle de la libre pensée, de la vie politique et de l'art polonais.

2. Paris, lieu de combat de la polonité : l'activisme politique

L'émigration politique est très différenciée sur les plans social et idéologique, mais profondément unie autour de la nostalgie de la patrie, de l'idée de cette nation presque déifiée et, dans tous les cas, sacralisée. La cause nationale est défendue et relayée par des hommes politiques et des artistes qui, du fait de leur exil, sont effectivement connus et reconnus comme Polonais, alors même

que, sur leur territoire d'origine, ils se seraient illustré comme des figures importantes de la Russie, de la Prusse ou encore de l'Autriche. Parmi ces immigrés, le plus célèbre demeure à ce jour le pianiste Fryderyk Chopin (Frédéric Chopin). Installé à Paris dès 1831, il ne reverra jamais sa terre natale.

Pendant trente ans, l'Hôtel Lambert, habité par le prince Adam Czartoryski, va constituer le noyau politique de la Grande émigration. Sorte de gouvernement dans l'exil, il est le foyer d'une intense activité mondaine et diplomatique, et le symbole des aspirations nationales. Mais surtout, les années 1830 et les décennies suivantes voient le règne de la génération romantique : littéraire dans sa forme mais en fait éminemment politique, ce courant occupe en effet une place toute particulière dans le paysage de l'immigration polonaise. Les représentations forgées et véhiculées par ses œuvres, chargées de messianisme, conditionnent pour longtemps la pensée moderne : la Pologne, qui n'est pas morte, est investie d'une mission exceptionnelle, à savoir, la destruction du despotisme – et de l'oppression – en Europe. Son plus illustre représentant, aux côtés de Juliusz Słowacki, de Zygmunt Krasiński et de Cyprian Kamil Norwid, est le poète lituanien Adam Mickiewicz, qui impose l'image d'une Pologne « Christ des nations ». Car la religion, omniprésente, rime avec liberté ; le concept de nation confine au mysticisme religieux. Outre ses publications (*Pan Tadeusz*, 1834), l'auteur relaie sa cause à travers les cours qu'il dispense, en français, au Collège de France (1840-1842).

La littérature romantique et, plus généralement, l'ensemble des activités culturelles et politiques de la Pologne de l'exil ont fortement contribué à renforcer le sentiment national des Polonais de l'étranger tout autant que de ceux qui sont soumis à l'occupation étrangère, invités à pratiquer l'*emigracja wewnętrzną* (l'émigration intérieure, ou spirituelle) : le corps est captif mais l'âme demeure libre. Le romantisme, en même temps qu'il a prêché la révolution de manière si féconde, a maintenu vivante la flamme patriotique aux heures les plus sombres de l'oppression. Au XIXe siècle, l'exil polonais est la nation.

3. Préserver la culture : organisation de la vie polonaise

Les Polonais, à l'aise dans ce Paris de l'exil, mettent en place dès les années 1830-1840 un important réseau d'institutions disséminées sur l'ensemble du territoire parisien, dont la plupart demeurent encore aujourd'hui. Ainsi, l'île Saint-Louis abrite-t-elle l'hôtel Lambert (voir *supra*), la Société historique et littéraire polonaise (SHLP) et sa bibliothèque polonaise (1838) et, enfin, la Librairie polonaise, fondée par l'exilé de la première heure Eustachy Januszkiewicz et installée depuis 1918 au 123, boulevard Saint-Germain. L'activité religieuse est intense : dans le 1^{er} arrondissement, c'est l'église de l'Assomption, à l'angle des rues Saint Honoré et Cambon, qui est confiée aux Polonais dès 1844, et sa Mission catholique polonaise. L'Œuvre de Saint Casimir (13^e) s'adresse quant à elle, à partir de 1846, aux Polonais indigents ; gérée depuis l'origine par des Sœurs polonaises de la Congrégation des filles de Saint Vincent de Paul, elle a longtemps accueilli des orphelins, et fonctionne aujourd'hui comme une maison de retraite. L'école des Batignolles (17^e), fondée par le général Jozef Dwernicki et le poète Antoni Gorecki en 1842, aujourd'hui située rue Lamandé, reçoit tous les garçons de bonne famille au XIXe siècle, et joue un rôle fondamental dans la transmission de l'idée patriotique ; l'établissement accueille toujours 500 élèves, les mercredis et samedis après-midi.

Si elles facilitent l'installation des nouvelles vagues migratoires qui suivent les différents moments révolutionnaires, toutes ces institutions, dans leur grande diversité, visent avant tout à préserver les différentes composantes de la culture polonaise : sa mémoire, son histoire et sa langue. Jusqu'à nos jours, nombre d'exilés demandent à être inhumés dans le carré polonais du cimetière des Champeaux à Montmorency, où Adam Mickiewicz est enterré en 1855 (avant que ses cendres ne soient transférées à Cracovie) ; un service religieux, improprement qualifié de « pèlerinage polonais », est célébré chaque 21 mai dans la ville pour tous les Polonais morts en exil.

II. Fragile renaissance: difficultés polonaises et immigration économique

C'est une Pologne en plein chaos, dévastée et profondément divisée qui renaît de ses cendres au sortir de la Première Guerre mondiale. Confrontée à de fortes pressions internes autant qu'extérieures, la démocratie aura la vie courte : c'est une Pologne autoritaire et violemment crispée sur la question de ses minorités nationales qui est envahie le 1^{er} septembre 1939, à l'Ouest, par l'armée nazie, puis partagée entre le III^e Reich et l'URSS. L'expérience d'une indépendance moderne aura duré vingt-cinq ans, le temps d'une génération.

A. La « Vieille émigration » de l'entre-deux-guerres

1. Misère polonaise et reconstruction française

a) Les antécédents : les tentatives du début du siècle

Entre 1870 et 1914, sur 3,5 millions d'émigrés, 2,6 millions traversent l'Atlantique pour rejoindre les Etats-Unis : la France n'est plus la terre d'asile par excellence. Différentes initiatives individuelles se mettent néanmoins en place au début du XX^e siècle pour drainer un flux de main-d'œuvre polonaise vers la France. Quelques dix mille ouvriers agricoles, majoritairement originaires de la Galicie autrichienne, sont ainsi collectivement introduits sur le territoire français, en Lorraine et dans le Nord, entre 1907 et 1918. Puis, à partir de 1909, on assiste au recrutement de travailleurs industriels de Rhénanie et de Westphalie, sous l'égide du prince Witold Czartoryski ; le but de ce dernier est alors de soustraire ces ouvriers à la politique prussienne de germanisation. On compte, en 1912, environ 2000 Polonais, dont 620 « actifs », dans le Nord et le Nord-Pas-de-Calais. Ceux-là vivent repliés sur eux-mêmes, les seuls vrais liens « extérieurs » étant créés avec les milieux parisiens de la Grande émigration. La Grande Guerre, qui voit l'explosion de la xénophobie française, ne change pas fondamentalement la donne à cet égard : si quelques-uns de ces immigrés récents s'enrôlent dans la Légion étrangère², ils sont toutefois très peu représentés par rapport à ceux qui appartiennent aux milieux aisés de la colonie parisienne et à la communauté juive (*voir infra*).

Si ces premières expériences s'avèrent décevantes, elles n'en demeurent pas moins fondamentales, en cela qu'elles posent, dans l'agriculture, les bases juridiques de l'immigration salariale de l'entre-deux-guerres – avec le recrutement collectif sur la base d'un contrat-type – et, dans le cas du secteur minier, les prémisses de l'organisation collective du groupe immigré.

b) « Petites Polognes » minières et isolats ruraux : l'immigration massive

C'est dans l'entre-deux guerres qu'a lieu le second grand moment de l'immigration polonaise en France, qui diffère en tous points du siècle précédent. Il s'agit désormais d'une immigration de masse, organisée, aux motifs essentiellement économiques. Si les liens franco-polonais demeuraient l'apanage des intellectuels dans le passé, ils se tissent dorénavant au niveau des populations. Trois mois après la signature du traité de Versailles, en effet, le gouvernement français conclut avec Varsovie une « convention relative à l'émigration et à l'immigration » (3 septembre 1919) pour assurer la reconstruction du pays ; les employeurs français sont représentés par la Société générale d'immigration (SGI) tandis que, côté polonais, on crée l'Office d'émigration. Ces accords marquent le coup d'envoi d'un flux de main-d'œuvre massif : alors qu'on en recensait moins de 15 000 à la veille de la guerre, près de 600 000 Polonais s'installent sur le sol français jusqu'au début des années 1930, après avoir signé un contrat de travail d'une durée habituelle d'un an.

² Avant que le président Poincaré ne crée l'Armée polonaise, par décret, le 4 juin 1917.

Les candidats sont rassemblés dans des centres de sélection en Pologne, directement gérés par la SGI, à Myslowice notamment, avant d'être acheminés vers la France par des convois collectifs. L'accueil se fait dans des dépôts, le plus souvent à Toul, où les travailleurs subissent différents contrôles, sanitaires et administratifs. S'ils fuient la misère économique de leur Pologne restaurée, ils vont désormais connaître la misère sociale en France. Dans ces conditions, les ruptures de contrat sont monnaie courante.

Certains sont affectés aux travaux agricoles, parmi lesquels un grand nombre de femmes. S'ils sont envoyés aux quatre coins des campagnes françaises, dépeuplées, quelques départements enregistrent néanmoins une concentration élevée d'ouvriers agricoles polonais, parmi lesquels l'Aisne, l'Oise, la Somme, la Seine-et-Oise, la Seine-et-Marne et le Loiret. Les autres sont disséminés dans les terres, souvent isolés les uns des autres car employés dans des exploitations de petite taille. Le recensement de 1926 révèle que, quelques années après la signature des accords, la totalité des départements français – à l'exception de la Bretagne et de la Corse – abrite des citoyens polonais.

Les mineurs sont cependant de loin les plus nombreux. Employés pour la plupart dans l'extraction (du charbon essentiellement, auquel s'ajoutent progressivement le fer et la potasse), ils sont recrutés surtout dans le Pas-de-Calais, le Nord, la Lorraine et le Centre. Cette concentration des effectifs participe à la constitution de véritables « colonies polonaises » : la commune de Béthune accueille ainsi 90% des Polonais du Pas-de-Calais, qui vont jusqu'à représenter 70% de la population de certains quartiers. La politique des compagnies houillères est pour beaucoup dans ce regroupement, puisqu'elles s'efforcent de fournir aux recrutés un logement – moyen d'inciter à la venue des familles et, partant, de fixer la main-d'œuvre. Et, de fait, le caractère familial de cette immigration renforce la concentration polonaise dans les cités ouvrières, où se côtoient néanmoins autochtones et immigrés (belges, italiens, espagnols...). Les premières boutiques polonaises apparaissent et fleurissent : cafés et petits commerces servent ainsi de lieux de sociabilité pour ces émigrés qui y retrouvent leurs compatriotes.

A ces individus de nationalité polonaise s'ajoutent des Polonais installés dans la Ruhr depuis la fin du XIXe siècle, qui refusent de conserver un passeport allemand alors même que leur patrie se reconstitue : on les appelle les « Westphaliens ». Dans la mesure où tous ne peuvent trouver du travail dans leur patrie, ces mineurs, formés aux techniques allemandes, acceptent de remédier aux carences françaises en ouvriers professionnels. Ceux-là trouvent en France des conditions nettement plus favorables, touchant des salaires au moins équivalents, si ce n'est supérieurs, aux mineurs français.

2. La question de l'intégration : la spécificité polonaise

Davantage que les autres communautés immigrées de France, et tous milieux et tendances politiques confondus, les Polonais restent repliés sur eux-mêmes, entendant bien préserver leur identité : l'histoire de la nation polonaise, avec son long passé de résistance, pèse ici de tout son poids. De plus, ce mouvement migratoire est toujours perçu comme temporaire : le travail en France doit permettre d'économiser suffisamment d'argent pour réaliser un retour réussi en Pologne. Ces deux éléments expliquent et justifient tout à la fois la très mauvaise maîtrise de la langue française, perçue comme non-nécessaire et non désirable ; l'introduire dans les foyers – ces bastions de la polonité – serait sacrilège. Même les « Westphaliens », de langue allemande, souhaitent pour leurs enfants un retour à la langue originelle. De la même façon, la propension à l'endogamie est très prononcée : de toutes les nationalités étrangères en France avant 1939, les Polonais sont ceux chez qui les mariages mixtes sont les plus rares. La réception de la loi du 10 août 1927, par laquelle sont élargies les possibilités d'accession à la nationalité française, n'a alors rien de surprenant : à l'exception des Juifs (voir *infra*) et contrairement aux Italiens par exemple, les Polonais n'accomplissent que très peu de

démarches. En 1931, alors même que les Polonais représentent 17,6% des étrangers³, ils ne comptent que pour 5% des naturalisés (bien moins si l'on exclut les Juifs de ce chiffre).

Or, s'il apparaît tout à fait normal au XIXe siècle que des nobles ou des intellectuels polonais soient réfugiés en France en attendant que le retour au pays devienne possible, il en va tout autrement au XXe siècle avec les masses ouvrières. L'attitude des Polonais constitue en effet pour la République française assimilatrice une source de profonde incompréhension et de ressentiment. A la méfiance des autorités s'ajoute la déception de la population française dans son ensemble : on lui parlait de la « Pologne amie », et voilà que ses enfants refusent de se fondre dans le moule français. Dans les cités minières, les Polonais sont traités de « Polaks », ou de « Boches » pour les germanophones. Les ouvriers agricoles sont globalement mieux acceptés en raison de leur plus grande dispersion ; certains finissent par devenir membres à part entière des familles pour lesquelles ils travaillent. En d'autres termes, la concentration des Polonais joue contre leur intégration. Cette hostilité atteint son paroxysme sous les effets de la crise de 1929 : licenciements prioritaires et rapatriements forcés privent alors la communauté polonaise de 17% de ses effectifs – contre 3% seulement pour les Italiens ; seul le secteur agricole est relativement épargné. En 1936, elle ne compte plus que 422 000 âmes environ, diminution que ni la reprise des recrutements de travailleurs en 1937 ni le début de l'immigration non organisée, composée essentiellement de Juifs victimes de l'antisémitisme croissant en Pologne (*voir infra*), ne parviendront à combler. Cette conjoncture voit ainsi apparaître, pour des raisons purement stratégiques, les premières demandes de naturalisation.

Le retour spontané demeure cependant très largement minoritaire : en 1931, les Polonais constituent la deuxième communauté étrangère, derrière les Italiens. Il n'en demeure pas moins qu'en 1939, le processus d'intégration est à peine amorcé.

3. Reconstitution d'un milieu national polonais

Peu à peu, des structures sont créées qui permettent la survivance et l'exercice de la culture polonaise en France, quitte à faire évoluer la loi française : les ouvriers polonais sont en effet à l'origine des premières mesures concernant l'ouverture de cours en langues étrangères à l'école primaire lorsque le nombre d'enfants d'une nationalité donnée le justifie. La même tendance se manifeste au sein des syndicats, où les immigrés ont le droit de se réunir à part : les premières sous-sections de la CGTU apparaissent dans le Pas-de-Calais à l'initiative de mineurs polonais.

Le rôle des « Westphaliens » est central. Ce sont eux qui ouvrent les premiers commerces polonais et qui importent les deux grands quotidiens polonais de la Ruhr : *Wiarus Polski* paraît désormais à Lille, et *Narodowiec* à Lens ; s'ensuivra une multitude d'autres titres en polonais, dont la lecture, familiale, contribue à l'enseignement du polonais aux jeunes générations dans les foyers. Grâce à la loi de 1901, la vie associative est florissante, qui couvre tous les domaines de la vie culturelle : sport, grâce aux mouvements Sokols⁴, musique, théâtre... Leurs statuts incluent une condition de nationalité qui renforce encore l'entre-soi en limitant la participation aux seuls citoyens polonais. Enfin, la pratique religieuse refuse de se fondre dans le catholicisme local. Les plus grands centres miniers possèdent leur propre aumônier ; dans le reste des cas, des vicaires itinérants tentent de combler le manque de personnel religieux. En revanche, les paysans ukrainiens issus de Galicie, tout comme les Juifs, refusent de s'enrôler dans ces organisations.

L'arrivée au pouvoir du maréchal Piłsudski en 1926 et l'autoritarisme qui en dérive viennent conforter ces tendances en rappelant aux émigrés le soutien et la loyauté qu'ils doivent à leur patrie. L'Etat polonais investit alors la vie associative, notamment via les « Cercles Piłsudski », tandis que l'Eglise catholique tente de rassembler sous sa houlette la majorité des organisations en créant un Comité central polonais. Parallèlement, l'Etat français érige de plus en plus de barrières au

³ 507 811 âmes polonaises recensées lors du recensement de 1931.

⁴ Mouvement de gymnastique, d'origine tchèque, qui associe pratique sportive et patriotisme.

développement de cette vie communautaire. En 1938, du fait de la détérioration des relations avec la Pologne du colonel Beck, la France n'accueille plus que 16% des émigrants polonais.

III. L'après 1945 : de l'URSS à l'Union européenne

A. Les Polonais en France

1. Enracinement de l'immigration de l'entre-deux-guerres

La Pologne, après l'attaque allemande, renoue avec la tradition du refuge français: son gouvernement s'exile à Paris, avant d'être contraint de gagner Londres. C'est également là que se reconstitue une armée polonaise de quelques 85 000 soldats, sous la direction du général Sikorski. Mais surtout, la Seconde Guerre mondiale et l'Occupation marquent un tournant pour les Polonais de France : Français et Polonais se retrouvent dans le même camp. Et, de fait, les Polonais s'engagent très tôt et très activement dans la Résistance. Ils participent ainsi massivement à la *Polska Organizacja Walki o Niepodległość* (POWN, Organisation polonaise de lutte pour l'indépendance), dirigée par le consul de Lille Aleksander Kawalkowski ; forte de près de huit mille membres, elle est considérée comme le principal mouvement de résistance étrangère en France. Côté communiste également la Résistance s'organise, avec une contribution particulièrement importante des Polonais aux FTP-MOI. Parmi les vingt-trois membres du groupe Manouchian exécutés le 21 février 1944 au Mont Valérien, huit étaient des Polonais. On assiste donc, de manière beaucoup plus profonde et durable que lors du Front populaire, à un rapprochement de la communauté polonaise et de la société française.

Après la guerre, le nouveau gouvernement polonais a besoin de main-d'œuvre pour exploiter les mines de charbon de Silésie, région privée de sa main-d'œuvre allemande. A son appel, 80 à 100 000 Polonais de France décident de rentrer au pays ; les convois, dans le cadre d'accords franco-polonais, s'échelonnent entre 1946 et 1948. Mais pour ceux – la majorité – qui choisissent de rester, une page est définitivement tournée. Désormais, la France n'est plus une étape, un passage, un moyen, mais bien un lieu de vie – et de mort. Pour autant, la première génération, avec son français souvent de mauvaise qualité, continue de se tenir en marge de la vie publique française, et demeure fortement rétive à la naturalisation : l'entre-soi demeure prédominant dans les comportements. Mais l'après 1945 voit aussi l'accès à l'âge adulte de la seconde génération qui, tout en demeurant proche du milieu de ses parents, marqué par le dynamisme associatif, voit le spectre des possibles s'élargir lentement, et accède automatiquement à la nationalité française. La troisième génération, née française, témoigne d'un ancrage profond de cette immigration dans le paysage français.

2. Les milieux d'opposition à Paris

A ces Polonais anciennement installés en France vient s'ajouter l'immigration de 1939-1945, composée de rescapés et d'exilés de 1939, de membres de l'*Armia Krajowa* (l'Armée des patriotes) que la répression menace dans la République populaire de Pologne, d'élites réfugiées à Londres et qui (ré)élisent finalement domicile à Paris... Or, c'est ce groupe qui fonde et anime les principales institutions de la vie culturelle et intellectuelle de l'exil polonais, en région parisienne. Car l'avènement du communisme en Pologne marque le retour d'une immigration politique, et de la concentration des activités d'opposition dans la capitale française.

Parmi ces institutions, *Kultura* occupe une place à part. Fondée – à Rome tout d'abord, dès la fin de la guerre, puis très vite transférée à Maisons-Laffitte – par Józef Czapski, Jerzy Giedroy et Gustaw Herling-Grudzinski, alors qu'ils sont encore dans l'armée polonaise, la revue établit un lien entre tous les auteurs polonais dispersés à travers le monde, et leur offre la possibilité de publier dans leur langue natale ; au fil du temps, les « Polonais de l'intérieur » se joignent aux collaborateurs émigrés.

Lieu de culture, de rencontre, espace de réflexion, forum de débats, *Kultura* vise à faire des propositions, à contribuer à la réflexion de l'opposition démocratique ; de fait, elle a constitué le foyer le plus important en matière de préservation d'une pensée polonaise indépendante. C'est ainsi que, jusqu'en 2000, la revue réunit autour d'elle parmi les meilleurs écrivains, poètes et essayistes polonais du XXe siècle. Sa démarche se singularise surtout par sa volonté non pas d'incarner la « vraie Pologne » dans l'exil, selon le modèle de l'immigration du siècle précédent et ainsi que tendent à le faire les représentants des Polonais en exil qui renouent avec le thème d'une mission confiée à l'Émigration, celle de lutter pour la liberté de la Pologne et du peuple polonais, mais bien de comprendre et de servir la Pologne dans ses réalités présentes, et de rester en contact avec le pays. Un Institut littéraire complète l'action de *Kultura*, en publiant les principaux intellectuels polonais de l'époque, ainsi que des auteurs non polonais: critiques du totalitarisme, témoins des camps soviétiques, dissidents est-européens... Le premier livre édité sera *Pan Tadeusz*. Les principales publications sont imprimées sur papier bible pour être diffusées en Pologne.

L'île Saint-Louis abrite quant à elle deux hauts-lieux de la culture polonaise : la librairie Libella, ouverte en 1946, et la galerie Lambert, en 1958, espaces de rencontre et de sociabilité de l'intelligentsia polonaise, aujourd'hui fermés. Toutefois, malgré l'importance de Paris comme capitale culturelle et intellectuelle de l'exil polonais, la France n'en est pas moins devenue une destination secondaire de l'émigration polonaise. De la fin de la guerre au début des années 1980, le flux d'arrivants est continu et régulier, mais relativement peu important au regard des départs pour les États-Unis ; les Polonais s'installent majoritairement en région parisienne et dans les grandes villes du pays. La répression du mouvement Solidarnosc, en revanche, provoque un nouvel épisode d'émigration massive au début des années 1980; la France se situe alors en quatrième position en Europe pour l'accueil de Polonais, derrière la RFA, l'Autriche et l'Italie.

3. Nouvelles migrations économiques

En 2005, la France compte 91000 immigrés polonais, dont 35000 personnes de nationalité polonaise. Ces individus résident pour une immense part en Ile-de-France, puis dans le Nord-Pas-de-Calais, la Lorraine, et les régions Rhône-Alpes et PACA.

Avec l'entrée de la Pologne dans l'Union européenne en 2004 renaît une émigration économique, et la figure du Polonais se trouve de nouveau mobilisée comme symbole de « l'invasion » étrangère. Les nouvelles venues sont néanmoins le plus souvent temporaires, et la France ne tient plus une place de premier plan dans l'émigration polonaise.

Pour en savoir plus :

- Janine Ponty (sous la direction de), *Polonia. Des Polonais en France de 1830 à nos jours*, Paris, Cité nationale de l'histoire de l'immigration – Montag, 2011, 199 p.
- Lydia Scher-Zembitska, *Les Polonais en France au XIXème siècle*, Paris, Cité nationale de l'histoire de l'immigration - La Documentation française, collection « Le Point sur », 2009, 81p.